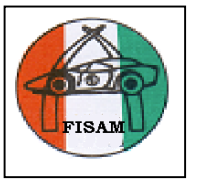




COTE D'IVOIRE 2006

MCCCI



M

O

T

O



Les 17 & 18
JUIN

Au PK 19

LE TROPHEE d'Assinie

ADEAL

Pâtisserie Abidjanaise



SOMMAIRE

A. MODALITES GENERALES :

1. Description
2. Motos admises
3. Concurrents admis
4. Droit d'inscription
5. Assurance
6. Ordre de départ
7. Sponsors
8. Refus d'inscription
9. Pénalité
10. Dispositions de contrôle

B. DEROULEMENT DE LA COURSE

1. Programme
2. Vérifications Techniques et Administratives
3. Parc fermé
4. Feuille de route
5. Dispositions au contrôle
6. Mise hors course / Abandon
7. Sécurité
8. Assistance
9. Réclamation
10. Classement
11. Organisation

A. MODALITES GENERALES

1. Description

La course « Le Trophée d'assinie » se déroulera sur un circuit d'environ 6 Kms.

Le samedi essais libres et 1 tour chronométré qui déterminera la place sur la grille de départ et permettra le partage des ex æquo.

Le dimanche la course se déroulera sur 5 manches de 4 tours chacune, les départs donnés seront de type « 24 H du MANS »

2. Motos admises :

Elles devront répondre aux spécifications suivantes :

- a) Les reposes-pied ne devront pas avoir d'aspérités dangereuses, les poignées devront être bouées.
- b) Coupe-circuit en état de marche
- c) Silencieux d'échappement
- d) Numéros devront être placés à l'avant et de chaque côté de la moto, noirs sur fond blanc ou blanc sur fond noir de hauteur minimum de 15 cm (numéro attribué par tirage au sort). Ces numéros devront être fait par le concurrent après le tirage au sort

3. Concurrents admis :

Ils devront obligatoirement porter casque, bottes, gants, manches longues , être affiliés à un club de motos et posséder la licence de la fédération.

4. Droit d'inscription :

Le montant du droit d'inscription s'élève à 30 000 FCFA par moto . Il comprend la prime d'assurance garantissant la responsabilité civile à l'égard d'un tiers.

5. Assurance :

Conformément à la réglementation générale des épreuves et compétitions , les organisateurs contracteront une assurance auprès d'une compagnie agréée.

Cette assurance prendra effet au plus tard au moment ou sera donné le départ et cessera à la fin de l'épreuve ou au moment de l'abandon ou de l'exclusion du pilote.

a) La police d'assurance couvrira :

Les conséquences pécuniaire de la responsabilité civile pouvant incomber aux organisateurs ou aux concurrents du fait des dommages corporels ou matériels causés au tiers. Le détail des conditions seront mentionnés dans le contrat.

b) La police d'assurance ne couvrira pas :

L'attention des concurrents est particulièrement attirée sur le fait que la loi ivoirienne sur la circulation, oblige tous les véhicules conduits sur la voie publique à être assuré en responsabilité civile.

Dans le cas de non présentation d'une attestation d'assurance, une lettre de décharge sera exigée au concurrent.

L'assurance ne couvrira pas la responsabilité du pilote à l'égard d'un autre concurrent.

Il est conseillé à chaque pilote d'être couvert par une assurance pour les accidents corporels.

6. Ordre de départ :

Départ en grille style « 24 Heures du Mans » moteur arrêté , pilote en face des motos de l'autre coté de la piste. Les temps du tour chronométré du samedi permettront le choix de la position de la moto sur la grille de départ du dimanche. Le concurrent n'ayant pas fait le tour chronométré se placera sur la ligne de départ en dernier.

7. Sponsors

Dans le cas où l'organisation obtiendrait un soutien matériel ou financier de la part des sponsors, il sera obligatoire pour tous les concurrents ou organisateurs de porter les couleurs de ces sponsors dans les conditions et emplacement prescrits par l'organisation.

8. Refus d'inscription :

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un concurrent sans à en donner la raison.

9. Pénalités :

	DESIGNATIONS	NBRES
1	Absence de casque, gants, bottes, manches longues,	Hors course
2	Coupe circuit défectueux ou absent	-10 Points
3	Absence de boules aux poignées d'embrayage et frein	-10 Points
4	Retard ou absent au vérification (sauf dérogation)	-25 Points
5	Non respect du tracé de la compétition	Hors course
6	Assistance hors du parc prévu a cet effet	-20 Points
7	Faux départ	-20 Points
8	Absence au départ d'une manche	-25 Points

Toute violation des prescriptions ci-dessous indiquées :

- Manœuvre déloyale, frauduleuse et dangereuse entreprise par un concurrent seront jugés par la commission sportive qui prononcera une éventuelle sanction, celle-ci pourra être une amende, une pénalité ou une mise hors course suivant
- l'importance de l'infraction.

10. Disposition de contrôle :

- a) Transpondeur : (selon disponibilité) C'est un appareil de chronométrage qui gère le temps et le classement des concurrents pendant les manches. A la fin de chaque manche les concurrents devront rentrer au parc d'assistance. Un temps de 30mm étant imparti pour l'assistance c'est au pilote de gérer son temps .
- b) Pointage : Une équipe de contrôleur pointera manuellement les concurrents à chaque passage (tour) devant la table de contrôle Un classement provisoire sera établi à la fin de chaque manche.

B. DEROULEMENT DE LA COURSE

1- Programme

Mardi 13 juin : Clôture des engagements et attribution des numéros de course à partir de 19h au TOT OU TARD.

Samedi 17 Juin : 14h00 Briefing des pilotes sur le terrain.
15h00 contrôle technique et administratif, clôture définitive des engagements et publication de la liste des pilotes admis au départ.
16h00 Début des essais chronométrés.

Dimanche 18 juin 10h00 Départ de la Manche N°1
4 tours : Fin de la Manche N°1

ASSISTANCE 30 MN

11h00 Départ de la Manche N°2
4 tours : Fin de la Manche N°2

ASSISTANCE 30 MN

12h00 Départ de la Manche N°3
4 tours Fin de la Manche N°3

ASSISTANCE 1 HEURE

13h30 Départ de la Manche N°4
4 tours Fin de la Manche N°4

ASSISTANCE 30 MN

14h30 Départ de la Manche N°5
4 Tours Fin de la Manche N°5

FIN DE LA COURSE

15h30 proclamation des résultats

2- Vérifications techniques et administratives :

Les vérifications ont pour but de contrôler les motos et les pilotes. Elles seront effectuées par le directeur technique le samedi 17 juin de 15h00 à 16h00 sur le terrain de la course PK19 à Assinie .

3- Mise hors course et abandon : Se référer au §9 « Pénalités »

a) Remarque : Un concurrent ne participant pas à une manche ne sera pas mis hors course, une pénalité de -25 points lui sera donnée par manche non effectuée, mais il pourra repartir les manches restantes et il sera classé sur l'ensemble de la course.

b) Abandon définitif (arrêt total de la course): les abandons doivent être signalés le plus tôt possible au directeur de course.

4- Sécurité :

Dès qu'un pilote enfourche sa moto il doit porter l'équipement obligatoire sous peine de mise hors course.

5- Assistance :

Un parc d'assistance sera prévu à cet effet, un temps de 30mn vous sera imparti à la fin de chaque Manche. Toute assistance extérieure est interdite en dehors de ce parc, seuls les pilotes (hors zone parc d'assistance) sont autorisés à faire de la mécanique avec les outils de bord. Le ravitaillement en carburant est strictement interdit en dehors du parc d'assistance.

Pendant toute la durée de la course aucun véhicule (hormis les motos participant à l'épreuve et la direction de course) ne doit circuler dans le parc d'assistance et/ou sur les pistes empruntées par les concurrents (pénalité de -50 points pouvant aller jusqu'à la mise hors course pour le concurrent auquel appartient l'assistance), le remorquage est interdit (hors course pour les 2 concurrents).

6- Réclamation :

La décision pour tous les problèmes sera sous la responsabilité du directeur de course. Toute réclamation devra être faite par écrit accompagnée de la somme de 50 000 FCFA et remise au directeur de course. Cette somme ne sera pas restituée si la réclamation est jugée injustifiée.

7- Classement :

Les points attribués à cette course sont les suivants :

1 ^{er}	30 pts	8 ^{ème}	15 pts	15 ^{ème}	08 pts
2 ^{ème}	26 pts	9 ^{ème}	14 pts	16 ^{ème}	07 pts
3 ^{ème}	22 pts	10 ^{ème}	13 pts	17 ^{ème}	06 pts
4 ^{ème}	20 pts	11 ^{ème}	12 pts	18 ^{ème}	05 pts
5 ^{ème}	18 pts	12 ^{ème}	11 pts	19 ^{ème}	04 pts
6 ^{ème}	17 pts	13 ^{ème}	10 pts	20 ^{ème}	03 pts
7 ^{ème}	16 pts	14 ^{ème}	09 pts	21 ^{ème}	02 pts

Au-delà de 21^{ème} : 1 Point

Abandon pendant la manche : 0 Point

8- Organisation

Directeur de course : ALI JABER
 Directeur Technique : ADJOUA Philipe
 Commissaire de course : MOLINIE Diane
 Contrôleur : LE PARLOUER Nicolas